MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE **DES FINANCES** ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

COMMUNE:

002 AMBILLOU

ARRONDISSEMENT:

37 CHINON

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE CHINON

N° 1259 COM (1) **TAUX FDL** 2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCA	ALES DONT LE T	TAUX DOIT ÊTRE VO	ΓÉ EN 2024					
Taxes		Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)		1 375 330	32,60	99,15	1 442 000	470 092		
Taxe foncière non bâties (TFNB)		78 818	49,57	124,94	81 900	40 598		
Taxe d'habitation (TH)		166 565	12,57	56,11	123 400	15 512		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
					Total	526 202		
Taxe		Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)		>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
Aide au calcul des taux pa	ar variation propo	rtionnelle : il n'est pas	nécessaire de rempli	r cette rubrique en cas	de reconduction des	taux de référence ou	de variation différencié	ée.
Taxes		Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8 9			Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle des taux a é		tion sans lien eté décidée en 2024,
Taxe foncière bâties (TFB)		Produit total souhaité				excède le taux plafond		
Taxe foncière non bâties (TFNB)		indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit						
Taxe d'habitation (TH)		526 202				obligatoirement être votée.		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		Produit total de référence (total colonne 5)						
II – RESSOURCES FISC	ALES INDÉPEN	DANTES DES TAUX \	VOTÉS EN 2024					
TVA IFE	ER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient	Total

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024
III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES FREVISIONNELLES FOUR 2024

79 815

Produits attendus des ressources à taux voté + (col. 7)

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) 99 183

Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale = 2024

TOURS

compensatrices

Le 07 MARS 2024

7 043

Pour la Direction des Finances publiques,

0

Pour la Préfecture,

0

correcteur

12 325

Le

Le Pour la Commune,

11

99 183

ERIC RAIMBAULT

DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE **DES FINANCES** ET DE LA SOUVERAINETÉ

INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

COMMUNE: 002 AMBILLOU

37 CHINON ARRONDISSEMENT:

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE CHINON

N° 1259 COM (2) **TAUX FDL**

2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024 IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS 2. BASES EXONÉRÉES 4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES Taxe foncière bâtie : Taxe foncière bâtie : a. Éoliennes et hydroliennes a. Personnes de condition modeste 544 a. Par le conseil municipal b. Centrales électriques c. Centrales photovoltaïques b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte b. Par la loi 43 096 c. Locaux industriels Taxe foncière non bâtie : d. Centrales hydrauliques 1 962 e. Centrales géothermiques a. Par le conseil municipal d. Logements sociaux : exo de longue durée 13 246 f. Transformateurs électriques b. Par la loi (terres agricoles) Taxe foncière non bâtie c. Par la loi (autres) 3 | g. Stations radioélectriques 4 449 Taxe d'habitation: Cotisation foncière des entreprises h. Installations gazières et autres a. Dotation pour perte de THLV a. Par le conseil municipal i. Taxe sur les pylônes 79 815 b. Mayotte b. Par la loi >>> 5. RÉFORMES FISCALES Cotisation foncière des entreprises : 3. BASES DE TAXE D'HABITATION a. TVA prév. (compensation TH) >>> a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire a. Résidences secondaires et assimilées b. TVA prév. (comp. CVAE) 112 200 b. Base minimum b. Logements vacants soumis à la THLV 11 200 c. Coefficient correcteur 1.026109 c. Locaux industriels c. Bases dégrevées hors locaux vacants 45 536 d. Taux FB commune 2020 16,12 d. Autres allocations 2 198 d. Bases dégrevées locaux vacants e. Taux FB département 2020 16,48 e. Bases dégrevées majo THS 6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE 6.1. TAUX PLAFONDS Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 Taux plafonds Taux des EPCI Taux plafonds Taux moyens communaux au niveau: communaux à ne de 2023 pas dépasser a. National au niveau: Taxes >>> de 2024 de 2023 pour 2024 b. Communal départemental (col. 13 - col. 14) >>> national 12 13 14 11 15 Taux maximum: Taxe foncière bâtie (TFB) 39,42 100,15 1,00000 40,06 99,15 a. Taux communal majoré à ne pas Taxe foncière non bâties (TFNB) 50,82 46,77 127,05 2,11000 124,94 dépasser >>> Taxe d'habitation (TH) 24,45 25,94 64,85 8,74000 56,11 b. Taux maximum de la majoration Cotisation foncière des entreprises (CFE) >>> >>> >>> >>> spéciale 6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH 6.2. DIMINUTION SANS LIEN: année antérieure à 2024 au titre de laquelle... Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de a. ...la diminution sans lien a été appliquée a. Tx moy.75% départemental 12,70 >>> communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés b. Taux maximum de la majo 0.130 22,27

>>>